la cgt de l'Allier

COMMUNIQUÉ

16 décembre 2024 : ensemble contre la répression syndicale
Solidarité avec Laurent Indrusiak, Secrétaire Général de l'UD de l'Allier

Une fois de plus, une fois de trop, alors qu'il y a environ quatre semaines, le Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de l'Allier faisait l'objet d'une convocation en gendarmerie suite à une plainte du RN et Reconquête, il est une nouvelle fois convoqué devant la justice, le 16 décembre 2024 où il lui sera notifié par le délégué du procureur une ordonnance pénale délictuelle (une ordonnance pénale est une procédure pénale simplifiée, sans procès. Elle est proposée par le procureur et décidée par le juge).

C'est donc bien une condamnation qui sera signifiée à notre camarade.

Les faits reprochés : avoir commis des agressions sonores lors du conseil municipal du 8 février 2023 au préjudice du maire de Montluçon.

Oui, la CGT, par l'intermédiaire du Secrétaire Général de l'UD, a utilisé un porte-voix lors de ce conseil municipal pour protester contre la fermeture d'une école. C'est ce qui est appelé une « agression sonore ».

Lors de cette action, le Secrétaire Général de l'UD a été interpellé par la police de façon violente, projeté contre un mur avec des clés de bras et jeté dans un véhicule, occasionnant 2 jours d'ITT.

La CGT a déposé plainte, mais nous n'avons aucune nouvelle de celle-ci, mais par contre, c'est bien notre camarade qui est visé par une nouvelle condamnation.

Cela sera donc la 32ème convocation police/justice que subira Laurent Indrusiak, Secrétaire Général de l'UD de l'Allier.

A ces trop nombreuses convocations et passages devant la justice, il faut rajouter la venue de la police à son domicile un dimanche matin pour lui amener une convocation, les insultes et menaces proférées par un policier lors d'une manifestation, plusieurs contrôles d'identité et fouilles au corps lors de manifestations et l'interpellation musclée décrite ci-avant. Tous ces faits sont, de toute évidence, un acharnement contre le Secrétaire Général de la CGT de l'Allier.

La criminalisation syndicale dans le département de l'Allier, au-delà des conséquences sur notre façon de militer, a un impact psychologique et personnel sur la vie du Secrétaire Général ainsi que sur celles de ses proches.

Face à cette situation, l'Union Départementale CGT de l'Allier a décidé d'un **rassemblement devant le tribunal judiciaire de Montluçon, le lundi 16 décembre à partir de 12h00.**

Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, sera présente et conduira une délégation de membres de la direction confédérale.

De très nombreuses délégations venant de nombreux départements sont annoncées.

Quand on attaque un militant de la CGT, c'est toute la CGT qui est attaquée !

Montluçon, le 2 décembre 2024